

INTERVENTION DE MONSIEUR PIERRE MAUROY
LORS DE LA RECEPTION DE M. MICHEL LE GALL
PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
DELEGUE POUR LA POLICE

7 M A I 1983

Mr. le Préfet, Mon Général, Mesdames, Messieurs,

Je salue aujourd'hui avec un plaisir particulier, l'occasion qui m'est donnée d'accueillir Monsieur Michel LE GALL, Préfet Commissaire de la République Délégué pour la Police. Nous l'accueillons avec plaisir car depuis de longues années déjà, le Maire de cette ville a pu trouver auprès de Monsieur LE GALL le plus précieux appui et la plus amicale collaboration.

Dans cet effort commun et permanent pour la sécurité et donc le bien être de nos concitoyens, nous avons pu apprécier autant ses remarquables qualités professionnelles que sa grande compréhension des hommes.

Chacun connaît en effet l'attachement de Mr. LE GALL au service public, attachement qui a marqué toutes les étapes d'une carrière qui a commencé au MAROC et plus précisément à RABAT, en 1946, en qualité de gardien de la Paix.

Promu, en 1953, Inspecteur Chef de Police à KHENITRA, au MAROC, vous êtes nommé, Monsieur LE GALL,

.../...

deux ans plus tard, Commissaire de Police au Service des Renseignements Généraux. C'est d'ailleurs en cette qualité que vous êtes rentré en France en 1956 pour exercer vos fonctions à LYON.

Votre carrière se poursuit, en 1957, à la Sécurité publique de TOURS, puis en 1964 dans le Nord à ANZIN où vous êtes promu Commissaire Principal. C'est là effectivement que commence votre carrière dans notre région.

Nommé en Février 1972, Commissaire Central, Chef du district de Dunkerque, vous exercez parallèlement des fonctions syndicales en qualité de secrétaire général de la Fédération Force Ouvrière de la Police.

Nommé Commissaire divisionnaire le 1er Novembre 1973, vous remplacez, en Janvier 1976, Monsieur René ANDREIS au poste de Commissaire Central de LILLE.

En 1980, vous êtes promu au poste de Contrôleur Général de la Police Nationale, Directeur Départemental des Polices Urbaines du Nord avant d'être nommé, consécration suprême, Préfet de Police le 16 Juillet 1981.

Vos efforts, jamais relâchés, vos grandes capacités de travail et votre sens des responsabilités vous valent des distinctions telles que la Médaille d'Honneur

.../...

de la Police, la médaille commémorative A.F.N., le grade de chevalier dans l'Ordre National du Mérite et surtout la promotion, l'an dernier, au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Il convient enfin, d'ajouter qu'avant d'entreprendre votre carrière, vous vous êtes engagé, dès 1938, dans l'armée, au titre du 64ème bataillon de chars de combat à Constantine ou vous avez été promu au grade de sergent, et je serais incomplet si j'omettais que durant la dernière guerre vous avez noué, dès Janvier 1943, des contacts avec une organisation de résistance et constitué quelque temps plus tard, une unité de F.F.I. avec laquelle vous avez participé, en 1944, aux combats pour la libération de BREST.

Aujourd'hui, Monsieur LE GALL, vous avez choisi de retourner au Pays natal, dans votre Résidence de ROSVEIGN. Nous ne pouvons que nous incliner devant ce choix, en éprouvant quelques regrets à voir cesser les rapports aussi cordiaux que nous avons toujours entretenus avec vous.

Votre tâche, Monsieur LE GALL, comme celle de vos collègues, est une tâche difficile car il importe pour les services de police de ne pas céder à un certain fatalisme qui tend actuellement à accroître le sentiment d'insécurité de ne pas céder aussi aux pressions

.../...

d'une opinion exagérément inquiète.

A LILLE, les chiffres de la délinquance attestent précisément que la grande criminalité dont on parle tant ailleurs n'existe pas ici. Et je ne doute pas qu'on le doive aux efforts effectués depuis quelques temps, en particulier par la décentralisation des bureaux de police qui sont au demeurant unanimement appréciés des LILLOIS.

Bien entendu d'autres efforts sont à faire avec l'application de solutions préventives nouvelles et originales qui seront bientôt mises en oeuvre et que je n'aborderai ici.

Je voudrais tout simplement renouveler ma reconnaissance, Monsieur LE GALL pour le travail que vous avez accompli dans la Région et dans la ville de LILLE.

Je sais que vous n'avez jamais ménagé ni votre temps, ni votre ardeur.

A l'heure où le gouvernement s'engage résolument dans une nouvelle logique de la sécurité, en privilégiant notamment la prévention, il est encourageant pour moi de pouvoir honorer de grands commis de l'état tels que vous.

.../...

Je tiens également à saluer Madame LE GALL dont la famille est originaire de Gommegnies dans l'Avesnois.

Je salue également ses enfants dont je sais qu'ils ont su tous réussir des carrières aussi diverses qu'enrichissantes : Libraire, professeur, institutrice, puéricultrice, employé de banque, cuisinier.....

Monsieur LE GALL, soyez assuré que LILLE n'oubliera pas votre passage, la qualité de votre travail, et au-delà, le sens profond de l'homme qui a toujours marqué chacun de vos actes.

Nous conserverons en effet de vous Monsieur LE GALL, l'image d'un policier au tempérament ferme mais aussi celle d'un homme chaleureux et courtois, bref, l'image même que nous entendons donner à l'ensemble du corps des policiers.

Le préfet de police part pour la Bretagne

M. Mauroy salue son départ

Commissaire central de Lille avant d'être promu préfet de police, M. Michel Le Gall se retire dans sa Bretagne natale où il vient d'être élu conseiller municipal dans le petit village où il a décidé de planter désormais ses choux... fleurs. Ce départ a donné lieu samedi, en fin de matinée, à l'Hôtel de ville, à une réception présidée par le Premier ministre et premier magistrat de la ville, M. Pierre Mauroy.

«Dès votre arrivée à Lille, a notamment déclaré ce dernier, vous avez su établir les contacts avec toutes les autorités, et il faut bien dire que dans la police de tels liens ne sont pas toujours suffisamment bien tissés». C'est pour souligner et récompenser ces entreprises qualifiées d'indispensables auprès des élus et des représentants du peuple que sont les maires, que M. Mauroy a nommé préfet M. Le Gall.

Après avoir longuement diserté sur les problèmes de la sécurité dans les villes, après avoir aussi encouragé les policiers pour poursuivre une tâche ingrate et difficile, M. Mauroy a annoncé que Lille serait candidate pour étudier et mettre en pratique les peines de substitution. Je suivrai personnellement cette expérience, a dit M. Mauroy, avant de remettre à M. Le Gall la grande médaille d'honneur de la ville.

Celui qui s'est affirmé en sa qualité de premier policier du Nord comme un homme d'une grande compréhension et d'un attachement remarquable à la vie publique a tenu à associer ses collaborateurs dans les éloges dont il était à la fois fier et ému.

Un vin d'honneur a mis un terme à la réception à laquelle participaient les autorités de la police, de la gendarmerie, de la Justice, et de l'armée. L'amicale des Bretons du Nord avait tenu quand à elle à dépêcher ses binious qui ont fait lors de la réception une apparition haute en couleurs.

